

Saint-Paul les Dax, le 06 octobre 2017

Objet : déploiement des compteurs Linky

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

La pose des compteurs communicants Linky se poursuit activement dans les Landes et ne tardera pas, dans les jours ou semaines à venir, à concerner votre commune.

Le conseil municipal de Bayonne a, le 19 juin dernier, examiné la situation en détail (en témoigne la vidéo disponible en ligne¹).

Le maire, Monsieur Etchegaray, a exprimé son malaise devant l'installation forcée du Linky et l'absence de réponse d'Enedis à ses interrogations. Résultat : la demande d'un moratoire qui n'a pas de force contraignante, mais montre que les usagers sont fondés à refuser l'installation chez eux du compteur Linky.

Dans un article récent des *Echos* intitulé « Comment Enedis jugule la fronde “anti-Linky” », le directeur juridique du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité assure utiliser, avant tout, l'arme pédagogique auprès des quelques « résistants », « en organisant des réunions d'information de proximité à destination des particuliers et des collectivités locales pour dissiper toutes leurs inquiétudes ». Cette volonté, nouvelle, ne s'est pas exercée (ou bien clandestinement) dans les secteurs des Landes où la pose des compteurs est déjà opérée.

Le magazine *Que Choisir* du mois d'octobre publie aussi un article intitulé « Compteurs Linky : le dossier noir » dans lequel il ne peut que constater « la scandaleuse impunité d'Enedis » : dysfonctionnement de compteurs, dénis et attitude inqualifiable devant ces constats... Conclusion de cet article : « Trop, c'est trop ! Enedis ne peut pas continuer à imposer ses compteurs en toute impunité ».

Il n'est pas trop tard pour prendre Enedis au mot et organiser dans votre commune une réunion d'information qui permettrait, à vous et à vos concitoyens, d'accepter ou de refuser, en connaissance de cause, la pose de ce compteur.

A cet effet, le collectif Cacc40 se tient à votre disposition et peut, à votre demande, participer à un débat. Merci de bien vouloir nous contacter rapidement dans l'intérêt de tous.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Collectif Alerte Compteurs Communicants 40,
Armand LEPEZEL, 06 49 76 52 63
acclandes@gmail.com

Pour plus d'informations, consultez aussi [le site de Stéphane LHOMME](#), conseiller municipal de Saint-Macaire (33).

¹ <https://youtu.be/TYHey3AkZXA>

² <https://business.lesechos.fr/directions-juridiques/droit-des-affaires/contentieux/010215598549-comment-enedis-jugule-la-fronde-anti-linky-312939.php?lqXd6t82vXvkPecl.99>